

Jacques LE NAY
Votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 13 – 4 juin 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Visite du Centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur



Jacques LE NAY s'est rendu le 1^{er} juin au Centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur. Aux cotés de la directrice, le Sénateur a visité cet établissement composé d'une maison d'arrêt, d'un centre de détention, et d'un quartier semi-liberté dans lequel cohabitent 340 détenus (180% de taux d'occupation) et 150 personnels. Le Sénateur a pu observer la détention sous tous ses aspects : cellules, douches collectives, quartier disciplinaire, formation, ateliers, prise en charge médicale et sociale, accueil des familles...

Jacques LE NAY a abordé avec la direction et ses interlocuteurs des situations préoccupantes : la surpopulation et la dégradation de la maison d'arrêt, la précarité et le fléau de l'alcool considérés comme les facteurs principaux conduisant à l'incarcération et rendant difficile la réinsertion mais aussi l'absentéisme et la difficulté de recrutement des personnels pénitentiaires. Les derniers échanges ont porté sur les axes d'amélioration et notamment le projet de rénovation du centre pénitentiaire.

AU PARLEMENT

Loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025



Mercredi 23 mai, le Sénat a achevé l'examen des articles du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense.

L'ensemble du projet de loi a été adopté le mardi 29 mai 2018 par scrutin public solennel (326 voix pour, 15 voix contre), après les explications de vote des groupes. [\(en savoir plus\)](#)

Audition de Charles FRIES, ambassadeur de France en Turquie



Dans le cadre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, Jacques LE NAY a assisté mercredi 30 mai à l'audition de M. Charles FRIES, ambassadeur de France en Turquie, sur la situation en Turquie et la relation franco-turque.

Sur le plan intérieur, la Turquie poursuit son tournant répressif et autoritaire.

Sur le plan international, la Turquie a, en Syrie, des priorités distinctes de celles de ses alliés occidentaux. Les relations avec l'Union européenne (processus d'adhésion - libéralisation des

visas - modernisation de l'union douanière) sont de fait gelées.

Dans ce contexte, la relation bilatérale avec la France résiste à de réelles divergences : de nombreux sujets d'intérêt commun, dont la coopération anti-terroriste, ont été évoqués au plus haut niveau lors de la visite du président ERDOGAN à Paris.

Les nouvelles routes de la soie



Mercredi 30 mai la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, a examiné le rapport d'information de M. Pascal ALLIZARD et Mme Gisèle JOURDA « Pour la France, les nouvelles routes de la soie : simple label économique ou nouvel ordre mondial ? » fait au nom de la commission par le groupe de travail sur les nouvelles routes de la soie.

Réforme ferroviaire



Jeudi 31 mai, le Sénat a achevé l'examen des articles du projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire. L'examen du texte au Sénat a permis de l'enrichir tout en prêtant une attention toute particulière au volet social de cette réforme et à son impact sur la desserte des territoires.

Les explications de vote des groupes sur l'ensemble du texte auront lieu mardi 5 juin et seront suivies d'un scrutin public solennel. [\(en savoir plus\)](#)

Mardi 5 juin 2018

De 14 heures 30 à 15 heures 30 :

- Explications de vote des groupes Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un nouveau pacte ferroviaire (texte de la commission, n° 495, 2017-2018)*

- De 15 heures 30 à 16 heures :

Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi*

A 16 heures :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi*

A 16 heures 15 :

- Débat sur le bilan de l'application des lois

A 18 heures :

- Débat sur le transport fluvial à la suite de la présentation du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures du 1er février 2018

Le soir :

- Débat sur les conclusions du rapport : « Sécurité routière : mieux cibler pour plus d'efficacité »)

Mercredi 6 juin 2018

A 14 heures 30 :

- Explications de vote des groupes sur la proposition de loi relative à l'autorisation d'analyses génétiques sur personnes décédées, (texte de la commission, n° 524, 2017-2018)

- Explications de vote des groupes sur la proposition de loi visant à attribuer la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie après les accords d'Évian, du 2 juillet 1962 jusqu'au 1er juillet 1964, (texte de la commission, n° 512, 2017-2018)

- Proposition de résolution européenne au nom de la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 quater du Règlement, en faveur de la préservation d'une Politique agricole commune forte, conjuguée au maintien de ses moyens budgétaires, (n° 430, 2017-2018)

Le soir :

- Proposition de résolution relative aux obligations déontologiques et à la prévention des conflits d'intérêts des sénateurs, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat (texte de la commission, n° 518, 2017-2018)

Judi 7 juin 2018

A 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

A 16 heures 15 et le soir :

- Proposition de loi visant à moderniser la transmission d'entreprise, (texte de la commission, n° 516, 2017-2018)

Eventuellement, vendredi 8 juin 2018

- Suite de l'ordre du jour de la veille

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07 — 06 50 23 69 38

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23